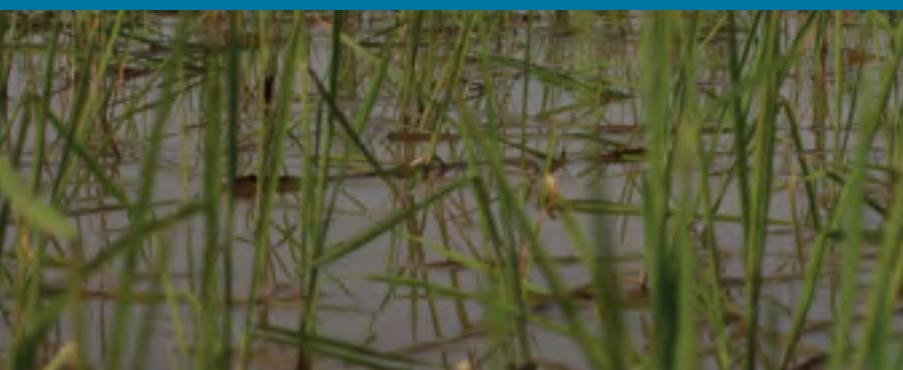




SEPTEMBRE 2014 UN AN DE PRÉSIDENTENCE IBK

Une année de normalisation et de stabilisation



Sommaire

Édito	P. 3
Réconciliation nationale	P. 4-5
Institutions	P. 6
International	P. 7
Défense	P. 8-9
Éducation et formation	P. 10
Bonne gouvernance	P. 11
Mines, Industrie et Commerce	P. 12-13
Foncier et logement	P. 13
Développement agricole	P. 14
Politique sociale	P. 15
Services de base	P. 16-17
Infrastructures	P. 18
Culture, artisanat et tourisme	P. 19-20
Construction citoyenne	P. 21
Dialogue social / Communication	P. 22
Perspectives 2015	P. 23

Le Mali revient de loin !

Il y a un peu plus d'un an, le Mali était secoué par une crise multidimensionnelle, héritée de la guerre, du putsch et d'une longue pratique de mal-gouvernance. Le Mali était un pays isolé par des sanctions internationales, avec un espace politique régenté par une junte envahissante, un tissu social lardé par des années de crise, et une corruption généralisée à tous les niveaux. Et ce n'est pas tout : l'indiscipline et le découragement avaient gangrené les forces de défense et de sécurité. L'absentéisme et la désobéissance des subordonnés avaient, eux aussi, fini de paralyser l'Administration.

Une situation catastrophique pour une Nation dépositaire d'une civilisation glorieuse, dont l'épaisseur historique est magnifiée à travers le monde ! Épilogue tragique certes, mais logique eu égard à la longue succession des comportements irresponsables d'une élite qui aura trahi et son héritage culturel et les idéaux fondateurs de la République. Le bradage foncier, la gestion gabégique des maigres ressources, la faillite orchestrée du système éducatif, dont le symptôme le plus burlesque est la vente au plus offrant d'épreuves des examens et concours nationaux, ont porté des torts incommensurables à la Nation toute entière.

Dans ces conditions, le Peuple du Mali a porté tous ses espoirs sur la personne d'Ibrahim Boubacar KEITA (IBK), élu le 11 août 2013 avec plus de 77% des suffrages, et officiellement investi le 4 septembre. La brillante élection du 6ème Président de la République, avec une participation historique sur l'ensemble du territoire, a été un premier acte de sursaut de la Nation malienne.

Investi d'une confiance sans précédent, IBK avait devant lui une tâche comparable à celles d'Hercule : le redressement national. Conscient des attentes placées en lui, le Président IBK a enfilé avec passion les habits d'un redresseur, tout en restant fidèle à sa ligne de conduite : le langage de vérité pour conduire son pays sur le chemin de la renaissance et l'émergence

S'inspirant de cette vision, le Premier ministre Moussa Mara, et l'ensemble du Gouvernement s'attèlent consciencieusement à la réalisation des ambitions que le Président nourrit pour son peuple.

Dès les premiers jours du mandat, les autorités se sont avant tout attelées à normaliser et stabiliser le pays dans de nombreux domaines : institutions, gouvernance et État de droit, diplomatie, sécurité, et réconciliation nationale. Il s'agissait de créer les conditions d'une mutation féconde, porteuse de changements qualitatifs, à commencer par celui des mentalités. Changements indispensables qui postulent, en guise d'exemple, à l'acquittement des devoirs civiques et économiques. Le challenge est sans doute à la portée du génie du peuple malien qui saura, tel que nous l'enseigne son fabuleux passé, fédérer les énergies collectives au service du redressement national, dans l'unité et l'intégrité territoriale.

En une année, de nombreux chantiers ont été ouverts. Mais beaucoup reste à encore à faire pour soulager les Maliens. Sans vouloir éluder ou esquiver les difficultés, ni être complètement exhaustif, voici présenté aux Maliens ce qui a été réalisé en leur nom et au nom de leur pays. De même, ce document indique les grandes lignes de ce qui sera fait dans les mois et les années à venir.

Dialogue inclusif et participatif

La position du Président de la République IBK, s'inscrivant dans une dynamique de solution politique à la crise du Nord, n'agrée pas, comme il fallait s'y attendre, une minorité de « Va-t-en guerre ».



Dès le début de son mandat, le Président de la République a privilégié l'option du dialogue. En choisissant la voie d'une paix juste et durable, le Chef de l'État opère une distinction lucide entre les éléments terroristes, que le Mali entend combattre sans répit, et la rébellion autochtone, dont certaines revendications raisonnables doivent être traitées dans le cadre d'un dialogue national inclusif. Ce choix pacifique, qui est loin d'être une forme déguisée de renoncement, est de nature à rassurer la communauté internationale dont le soutien est indispensable pour relever les défis, et à faciliter la réconciliation nationale.

La Réconciliation nationale érigée en priorité des priorités

Dès septembre 2013, le premier gouvernement de l'ère IBK, dirigé par le Premier ministre Oumar Tatam Ly, a vu la création d'un ministère dédié à la réconciliation nationale, une première, dont la mission est de renforcer la cohésion nationale et de recoudre le tissu social, lardé par des mois de crise, une rébellion,

un coup d'État, et des affrontements intercommunautaires. Les Maliens doivent se retrouver, et inventer un nouveau vivre ensemble. Pour y arriver, plusieurs actes majeurs ont été posés pendant cette première année de présidence, mobilisant ainsi toutes les énergies :

- Les États Généraux de la Décentralisation organisés du 21 au 23 octobre 2013 ont abouti à des recommandations fortes, notamment la création d'Agences régionales de développement (janvier 2015), la tenue d'élections régionales (avril 2015) ;
- Les Assises nationales sur le Nord, du 1er au 3 novembre 2013, avec la participation de toutes les couches sociales et de toutes les catégories socioprofessionnelles, des réfugiés et aussi des mouvements armés, ont permis aux uns et aux autres de débattre de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale et du vivre ensemble, de la gouvernance locale et la décentralisation, ainsi que du Plan de développement accéléré des régions du Nord. Comme étape de la dynamique du dialogue national inclusif, lesdites assises ont fortement contribué à apaiser les tensions et même à redonner une certaine confiance aux dif-

férents acteurs. Elles ont recommandé de poursuivre et d'approfondir la quête de cohésion et d'unité, à travers des rencontres inter et intracommunautaires, locales et régionales ;

- Les fora locaux et régionaux prévus dans toutes les régions, se sont tenus dans les régions de Gao et Tombouctou. Ils ont permis de décrier l'atmosphère, de lever les équivoques, de mettre fin aux suspicions et d'énoncer des vérités crues, face à face, certains éléments des mouvements armés ayant pris part aux travaux ;
- La nomination en avril 2014 du Haut Représentant du Président de la République pour le dialogue inter-malien, en la personne de l'ancien Premier ministre Modibo KÉITA, une personnalité à l'autorité morale incontestée ;
- La relance du dialogue inclusif avec les groupes armés signataires de l'Accord de Ouagadougou, à travers le Processus d'Alger, dont la première phase (juillet 2014) a abouti à la signature d'une feuille de route consensuelle qui balise la suite des pourparlers, et dont les principaux acquis sont la réaffirmation de l'intégrité territoriale, l'unicité de la Nation, et la laïcité de l'État malien.

Processus d'Alger : une dynamique inclusive et participative

Parmi les nombreux acquis enregistrés lors de la première phase des pourparlers d'Alger, on peut notamment noter la participation des communautés du Nord du Mali, qui sont présentes à Alger pour le démarrage de la seconde phase, ce qui constitue un gage important de l'appropriation des futurs accords de paix. Au niveau international, c'est un large dispositif d'appui qui a été mis en place avec l'accompagnement de l'Union Africaine, de la Cedeao, de l'Union Européenne, et des Nations Unies, autour de l'Algérie, désignée comme facilitateur.

Par ailleurs, tous les représentants des groupes armés, signataires de l'accord de Ouagadougou et associés, participent aux pourparlers. Au niveau politique, le Chef de l'État a entrepris de rencontrer l'ensemble de la classe politique, majorité et opposition, la société civile, et toutes les forces vives, afin d'échanger et d'informer sur le déroulement des pourparlers. Dans le même sens, le Gouvernement a organisé en juillet 2014 des journées d'étude et de réflexion, qui ont réuni à Bamako des experts et chercheurs maliens comme étrangers, afin de nourrir le débat et d'inspirer les négociateurs.



Aussi, la particularité de ce leadership est la mise en relief d'une posture de sagesse consistant à encourager une dynamique nationale inclusive et participative, afin de garantir un accord de paix définitif.

Cette vision politique est dotée de bon sens en ce qu'elle permet, en aboutissant, de consacrer l'essentiel des ressources nationales au développement économique et social de la patrie. Ces pourparlers pour la paix vont donc se poursuivre en conformité avec la vision du Président de la République, une vision encadrée par les principes immuables de l'intégrité du territoire et de l'unité, dans la diversité de la Nation malienne.

MINUSMA : un mandat plus ferme aux côtés du Mali

La mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) a vu son mandat renouvelé en juillet 2014 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, lui permettant ainsi de renforcer ses effectifs pour atteindre rapidement l'objectif de 12 000 soldats, et de se déployer plus rapidement dans les régions du Nord du Mali. Par ailleurs, au cours des derniers mois, dans le registre de la réconciliation nationale, la MINUSMA a contribué à organiser plusieurs ateliers sur les leçons apprises des différents accords de paix, les modalités de cantonnement et la DDR, le redéploiement de l'administration et la reprise des services sociaux de base, et l'évaluation des dispositions de l'Accord préliminaire de Ouagadougou.

Consolidation des acquis institutionnels : pari réussi

L'élection du nouveau Président de la République, en août 2013, a été une étape fondamentale dans l'agenda du retour à l'ordre constitutionnel dans notre pays. Cependant, il fallait bien plus pour parachever le processus entamé.

Un Parlement légitime, une majorité confortable

Il incombait ainsi à la nouvelle direction politique, de finaliser l'ordonnancement institutionnel avec une Assemblée Nationale légitime et un pouvoir local renoué et représentatif. Dans ce sens, le Président IBK, aussitôt élu, mettra en œuvre un dispositif administratif pour réussir le pari de l'organisation des élections législatives du 25 novembre au 15 décembre 2013.

Transparente dans son déroulement et performante dans son organisation, cette élection a été marquée par un fait saillant : la participation inclusive de toutes les régions, y compris celles du Nord. En intégrant sur ses listes des figures emblématiques ayant participé à la rébellion, le parti présidentiel, le RPM, a voulu ramener dans le jeu politique légal une frange sociale dont la contribution pourra s'avérer utile dans la recherche de la paix.

Au final, l'organisation exemplaire des législatives constitue une phase décisive de la consolidation des acquis institutionnels, mais aussi un moment politique très fort de ce début de mandat du Président IBK, avec l'obtention d'une majorité large et confortable à l'Assemblée nationale.

Toutefois, le grand chantier destiné à favoriser l'émergence du nouveau institutionnel est incontestablement le projet en cours d'élaboration d'une nouvelle formule de Décentralisation.



Régionalisation : une réponse à l'irréductibilité

La vision du Président de la République est que l'une des clefs pour aboutir à la fin des rebellions dans le Nord Mali est le rapprochement entre l'État et les citoyens. C'est pourquoi le Gouvernement a initié la régionalisation, qui va permettre à chaque citoyen, à travers les élections régionales sur l'ensemble du territoire, de choisir ses représentants au sein de l'Assemblée régionale, qui sera dotée de certains pouvoirs. Ainsi, les citoyens se sentiront mieux représentés, et seront plus proches des décisions qui concernent leur quotidien.

Rapprocher l'État des citoyens

L'organisation des États Généraux de la Décentralisation au mois d'octobre 2013, suivie de l'élaboration d'un document de stratégie et du plan d'actions prioritaires pour la mise en œuvre des recommandations desdites rencontres a balisé le chemin pour la mise en œuvre d'un nouvel ordre administratif, capable de prendre en charge les aspirations légitimes des Maliens sans exclusive.

Le renforcement du cadre juridique et institutionnel de la Décentralisation avec notamment, l'adoption du Décret instituant le Contrat-Plan État-Région-District, et le renforcement des capacités des élus et agents des Collectivités territoriales préparent, en tant que corpus référentiel, les nouveaux contours de la gouvernance locale. Cette dernière se traduira par la régionalisation, dont l'un des actes fondamentaux sera l'organisation d'élections régionales dès 2015.

Statut de l'opposition, une première au Mali !

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de loi portant statut de l'opposition en août 2014. Cette nouveauté devrait permettre d'améliorer le fonctionnement de la démocratie malienne, en accordant des droits à l'opposition, notamment les consultations régulières avec le pouvoir sur les grandes questions de la Nation, l'institutionnalisation du Chef de l'opposition, et certains avantages matériels.

Diplomatie active, les raisons du dynamisme présidentiel

Sous la Présidence de IBK, la diplomatie malienne a retrouvé ses couleurs. Une année de reconquête et de repositionnement.

La crise multidimensionnelle qui a secoué le Mali entre 2012 et 2013 a mis le pays au cœur d'une turbulence géostratégique de dimension planétaire. La particularité de cette crise est la jonction sans précédent opérée par la rébellion touareg classique et le mouvement narcoterroriste dans sa version djihadiste au Sahel, qui a créé les conditions favorables à l'invasion du Nord du Mali et son occupation pendant de nombreux mois.

Cette jonction inédite et redoutable, qui portait en elle-même les germes d'une déstabilisation régionale, a donné à cette crise une dimension géopolitique retentissante. D'où les partenariats et les consensus obtenus autour de la question malienne dès le début, notamment dans l'enceinte des Nations Unies. C'est le sens du vote, par le Conseil de sécurité, de la résolution 20-85 du 20 Décembre 2012 qui a autorisé la mise en place de la Mission internationale de soutien au Mali (MINUS-MA), ainsi que de toutes les résolutions qui ont suivi.

C'est dire que l'ampleur et la portée sécuritaire de cette crise ont placé le Mali au centre des enjeux de la stabilité mondiale. Tel est le contexte diplomatique, lourdement chargé, hérité par le nouveau Président de la République. En considérant cette réalité complexe, le Président IBK mettra en œuvre un agenda clair de prise en charge des objectifs fondamentaux de stabilisation du pays. Ces objectifs sont au nombre de 4 :

- 1) Remercier, maintenir et amplifier l'élan de solidarité internationale créé autour du Mali ;
- 2) Accélérer et organiser des partenariats sécuritaires, régionaux et sous-régionaux, afin de créer un espace de solidarité fort dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ;

- 3) Par une approche diplomatique plus communicative et convaincante, parvenir au retrait de la considération et du soutien dont bénéficient, dans certains pays, les ennemis intérieurs et extérieurs du Mali.
- 4) Relever le défi de la reconstruction après une crise aussi destructrice. Pour cela, assigner à la diplomatie économique le rôle de catalyseur des investissements vers le Mali.

C'est au regard de toutes ces considérations stratégiques qu'il convient d'apprécier la portée des visites de travail et des tournées diplomatiques du Président de la République dans les pays voisins du Mali (Gui-



née, Sénégal, Mauritanie, Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigéria), en Afrique centrale (Congo, Gabon, Tchad), mais aussi au Maghreb (Maroc, Tunisie, Egypte), en Europe (Allemagne, France et Belgique), en Amérique (Nations Unies, Washington), et dans les pays du Golfe et d'Asie (Qatar, Koweït, Chine), et la participation à la plupart des sommets sous-régionaux, régionaux, ou internationaux.

Le Mali a aussi accueilli de nombreux hôtes étrangers, et certains très prestigieux, dont notamment Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc à deux reprises. La présence d'une vingtaine de chefs d'État étrangers lors de l'investiture internationale qui s'est tenue à Bamako le 19 septembre 2013 était un témoignage des attentes et espoirs, mais aussi de la confiance placée en le Mali nouveau par la Communauté internationale.

Aujourd'hui, du fait du dynamisme présidentiel, le Mali peut s'enorgueillir d'avoir retrouvé une voix et un leadership sur la scène internationale. Ce dynamisme a d'ailleurs contribué à maintenir des relations de confiance et les partenariats avec les principaux bailleurs de fonds et partenaires bilatéraux, dont la coopération avec le Mali a été fortement relancée à partir d'octobre 2013.

Normalisation et renouveau de l'institution militaire

La normalisation de l'institution militaire était l'un des plus grands défis auquel a du faire face le pouvoir issu des élections de juillet-août 2013. Un an après, le résultat est sans appel.



La soumission de l'armée à l'autorité politique civile relève d'une grande tradition républicaine. Pendant plus de deux décennies, le régime démocratique en cours au Mali a vécu cette norme civilisée, jusqu'à son interruption brutale à la suite du coup d'État, survenu le 22 mars 2012. La remise formelle du pouvoir aux civils par la junte, après une forte pression internationale, a permis d'engager un processus de transition jusqu'à son aboutissement final avec l'élection présidentielle de 2013.

Cela dit, tout au long de cette transition, le pouvoir politique a vécu sous l'influence pesante de la junte.

Les Maliens ont été régulièrement confrontés aux conséquences sanglantes des conflits au sein de l'armée, aux arrestations extra judiciaires, aux atteintes aux droits de l'homme, aux réquisitions des biens de l'État et des fonds publics, sans compter les multiples barrages et contrôles intempestifs.

« Un seul capitaine dans le bateau Mali »

Le nouveau Président élu, Ibrahim Boubacar KÉITA, a hérité de cette situation lourde de menaces pour le renouveau démocratique. Pour faire face, l'une des premières mesures prises par le Chef suprême des

armées a été la ferme reprise en main des affaires militaires. Le déclenchement de l'opération « SANNYA », à la suite d'une énième mutinerie à Kati, le 30 septembre 2013, a donné l'occasion au Président de la République de restaurer définitivement l'autorité de l'État en clarifiant la chaîne de commandement au sein de l'armée. Il s'en suivra des poursuites contre certains acteurs de l'ex-junte, la dissolution et la liquidation du Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité (CMSRFS).

Cette opération, qui surprit les observateurs par sa rapidité et sa réussite spectaculaire, restera dans la mémoire collective comme le jalon fondamental dans le processus de retour à l'ordre républicain. Le respect de la hiérarchie militaire au sein de l'armée et la soumission de cette Institution à l'autorité politique civile sont depuis de mise. Le chemin est certes long, parsemé d'embûches, mais la volonté du Président de la République reste inébranlable, en dépit des péripéties parfois douloureuses qui scandent la vie de la Nation.

Évidemment, pour restaurer de manière durable la vocation sacrée de l'armée nationale, il faut aller au-delà des crises cycliques pour s'attaquer aux racines profondes du problème. C'est dire que son réarmement moral et matériel est le gage supplémentaire et décisif d'une réussite de sa mutation républicaine.

Rénovation de l'appareil de défense

La formation de cinq contingents par la mission de formation de l'Union Européenne (EUTM), avec 8.000 hommes formés depuis 2013, le recrutement de 4.000 hommes qui ont rejoint les rangs, l'octroi d'importants budgets pour l'achat de véhicules, de pièces de rechange, de matériels de campement, d'armement et de ravitaillement, participent de l'effort soutenu de l'État en faveur des forces de défense et de sécurité.

Allant plus loin, le Président IBK a annoncé, à l'occasion de la fête de l'armée, le 20 janvier 2014, l'adoption avant la fin de l'année d'une loi de programmation et d'orientation militaire.

Dans ce sens, un texte relatif à la mise en place du cadre de la réforme du secteur de la sécurité a été adopté, il comporte tous les aspects de défense et de sécurité. Le dispositif de réorganisation des forces



de défense et de sécurité, sur la période 2014-2018 a été finalisé, et permettra ainsi de sécuriser durablement le territoire national à travers une organisation spatiale, une chaîne de commandement formelle, des unités opérationnelles équipées et formées, un système de rémunération et de protection approprié, des conditions descentes de logement et de vie (logements sociaux en cours de construction), une maîtrise effective du droit humanitaire et des droits de l'homme.

La loi de programmation et d'orientation militaire contribuera à apporter des budgets précis et intégrés par le système de budgétisation de l'État, pour donner au Mali l'outil de défense qu'il mérite, et qui lui est indispensable pour sa sécurité. En outre, la signature d'un accord de coopération en matière de défense avec la France donne à l'institution militaire un nouvel horizon géostratégique.

Enfin, les mesures disciplinaires prises à l'encontre des militaires qui enfreignent la réglementation et les droits de l'Homme, tout comme la récompense et le réconfort moral des troupes à travers des médailles accordées par le Président de la République visent, dans l'ensemble, à inculquer aux forces armées du Mali des notions nouvelles de responsabilités.

Miser sur **l'éducation** et la **formation** pour générer l'emploi

La reconstruction du Mali passera sans doute par la dotation de ressources humaines de qualité. Dans cette perspective, le gouvernement peut s'enorgueillir d'avoir, à son compte, un bilan annuel de réalisations majeures.

La Certification de l'année scolaire 2012-2013 et son démarrage effectif entre le 1er et le 17 octobre 2013 sur l'ensemble du territoire national, le retour de 3.823 agents (enseignants et personnels administratifs) dans les zones qui étaient sous occupation, en plus du lancement du Projet d'Urgence Éducatives pour Tous (PUEPT), ont été sans doute les moments forts de l'année académique.

Dans le domaine de l'Éducation, le régime d'IBK peut être crédité d'un bilan plus qu'honorable. En guise d'illustration :

- Élaboration et validation du Programme Intérimaire de Développement de l'Éducation ;
- Recrutement d'enseignants ;
- Ouverture de 3.150 centres d'alphabétisation fonctionnels ;
- Réhabilitation et équipement des Centres de développement de la Petite enfance ;
- Création de 470 centres de stratégies de scolarisation accélérée ;
- Adoption du Plan de renforcement de l'éducation civique et morale à l'école ;
- Formation de 360 jeunes aux règles de transcription des langues nationales ;
- Renforcement du contrôle et des règles éthiques dans le déroulement des examens.

L'approche globale du nouveau gouvernement induit une bonne articulation entre l'Éducation et la Formation professionnelle pour parvenir à l'émergence d'une nouvelle élite qualifiée et performante. C'est fort de cette vision que la formation professionnelle a pu bénéficier d'une attention particulière. Cela s'est traduit par des résultats porteurs d'espoir :

- Opérationnalisation de l'Institut National de la Formation Professionnelle (INIFORP) ;
- Formation de 5.855 jeunes apprenants dans les dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage ;

- Formation de 146 formateurs et de 500 maîtres d'apprentissage ;
- Formation de 6.425 personnes dans les secteurs de l'artisanat, de l'apprentissage type dual et du tertiaire ;
- Placement de 185 jeunes en stage de qualification ;
- 7.548 jeunes mis en stage de formation professionnelle ;
- Initiation de 1.862 jeunes à la culture d'entreprise ;
- 1.200 formations qualifiantes dans différents secteurs d'activités ;
- 175 formations diplomates dans les domaines de la Banque et de l'Audit.

La doctrine pyramidale du gouvernement en matière d'enseignement place le cycle supérieur au cœur de sa stratégie de développement des ressources humaines.

Pour ce faire, une refondation du système était nécessaire. C'est pourquoi le gouvernement a pris des mesures importantes au cours de la première année du quinquennat :

- Revalorisation de la grille salariale du personnel enseignant de l'Enseignement supérieur et institution d'une prime spéciale d'encadrement pour renforcer l'attractivité des fonctions enseignantes de recherche (loi du 17 juillet 2014) ;
- Élaboration d'un code d'éthique et de déontologie de l'enseignant et du chercheur ;
- Le recrutement d'assistants de l'Enseignement supérieur pour renforcer les capacités d'encadrement des établissements d'Enseignement supérieur.

Emploi : une dynamique de création

Le ministère en charge de l'Emploi fait chaque trimestre le bilan des créations et destructions d'emplois. Ce sont plus de 15 000 emplois qui ont été créés, tous secteurs confondus, sur les six premiers mois de l'année 2014, selon la Direction nationale de l'emploi. La majorité d'entre eux sont des emplois durables dans le secteur privé, et sont, localisés essentiellement dans les régions du Sud du Mali.

Moralisation de la vie publique, des avancées indéniables

Au seuil de la première année de son accession à la magistrature suprême, le Président IBK peut être fier d'avoir déclenché une véritable révolution dans la lutte contre l'impunité.

Tout a commencé par un coup de tonnerre dans le ciel figé du système judiciaire malien : le 10 décembre 2013, la Chancellerie, inspirée sans doute par les valeurs d'éthique et d'équité judiciaire prônées par le nouveau Président, ordonne, à la suite d'une enquête courageuse et impartiale, l'arrestation de quatre magistrats et d'un greffier officiant dans la région de Mopti. Ces fonctionnaires ont été reconnus coupables de faits de corruption avérée au détriment d'un modeste justiciable. Ce dénouement inhabituel, sans préjudice au respect du à la magistrature - dans le cadre régalien de la séparation des pouvoirs - a consacré, comme il le fallait, le principe d'égalité de tous devant la Loi.

« **Nul n'est et ne saurait être au dessus de la Loi** »

De même, les sanctions prises contre les maires du District et de la Commune I de Bamako, suite à l'affaire des inondations meurtrières vécues dans la capitale, en 2013, s'inscrivent dans la dynamique de la création d'une culture de la sanction et de reddition des comptes dans l'exercice des responsabilités publiques.

L'annulation des arrêtés d'autorisation d'occupation temporaire du domaine aéroportuaire de Bamako-Sénou, irrégulièrement octroyés, décidée par le Ministre en charge des domaines de l'État avec ses collègues du gouvernement renforce ce credo salutaire pour le pays.

Le vote de la loi sur l'enrichissement illicite le 27 mai 2014, et la création en cours de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite vont compléter l'arsenal juridique en matière de lutte contre le détournement des deniers publics.

L'engagement pris par le Président de la République de transmettre de manière systématique à la justice

tous les rapports de contrôle contenant des faits délictuels supposés a été suivi. A ce jour, près de 200 dossiers sont pendants au niveau des pôles économiques de la justice à Bamako, Kayes et Mopti.

En vue de la mise en service de l'Office de lutte contre la corruption en 2015, une étude est en cours pour rationaliser les structures de contrôle dès 2015, et ainsi les rendre plus efficaces dans la lutte contre la corruption.

Des efforts pour ancrer la bonne gouvernance

Quelques jours après sa nomination au poste de Premier ministre, Moussa MARA et l'ensemble des membres du Gouvernement ont signé un Code d'Éthique pour faire de la transparence, de l'honnêteté et de la justice des valeurs cardinales dans la gestion publique. En outre, une grande initiative de réduction du train de vie de l'État est en cours, avec une rationalisation des dépenses (téléphone, électricité, entretiens, achats) et une meilleure gestion du patrimoine.

De même, il a été institué des contrats de performances pour les ministres, évalués chaque semestre, avec obligation de résultats, et des objectifs fixés à tous les échelons de l'administration.

Quant à la gestion rigoureuse des finances publiques, elle continue pour permettre de préserver les soldes financiers de base, respecter les ratios de l'UEMOA et de la CEDEAO et les conditions de la facilité de crédit avec le FMI et les autres bailleurs. C'est pourquoi les dépenses d'acquisition de l'avion de la République du Mali et d'équipement de l'armée ont été intégrées au budget 2014 dans le cadre du collectif budgétaire voté à l'Assemblée en août 2014.

Une mission du FMI est programmée en septembre à Bamako, afin d'effectuer la revue des comptes publics maliens. A l'issue de cette opération, le Mali table sur un déblocage de l'appui budgétaire, momentanément suspendu à la suite de la revue de juin 2014, qui n'avait pu être finalisée.

Revalorisation des ressources :

une année de refondation et de rupture qualitative

En matière de revalorisation des ressources nationales, le 6ème Président du Mali a donné le tempo sans équivoque pour une gestion rigoureuse du patrimoine commun. Dans ce secteur, comme dans celui de l'industrialisation et des investissements, des actes forts et pleins d'espoir ont été posés.

Dans le domaine de la revalorisation des ressources minières, des réalisations concrètes témoignent du vent du renouveau qui souffle sur le secteur :

- Signature de permis d'exploitation notamment avec les sociétés Glencar Mali Sarl, Songhoï, Ressources Sarl et Nevsun Exploration Mali Sarl ;
- Recherche de financement et élaboration des TDRs pour la réalisation de l'audit des sociétés minières ;
- Élaboration des TDRs pour la mise en place de structures de contrôle et de gestion des participations de l'État dans les sociétés d'exploitation minière ;
- Mise en place d'un comité de conciliation pour le renforcement du dialogue social entre les différentes sociétés minières et le personnel ;
- Organisation de missions de sensibilisation dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro pour la bonne pratique de l'orpaillage ;
- Signature de plusieurs Conventions de recherche minière ;
- Organisation des Journées Minières et Pétrolières du 12 au 14 novembre 2013.
- Participation à plusieurs conférences minières internationales ;
- Élaboration des TDRs de l'étude de faisabilité et l'impact environnemental pour la construction de l'École Africaine des Mines ;
- Préparation du Forum National sur l'orpaillage du 08 au 10 septembre 2014 ;
- Signature du Trust Fund avec la Banque Mondiale pour le développement du secteur minier ;
- Élaboration du projet d'arrêté interministériel por-

tant création d'un Comité National des Indications Géographiques ;

- Réalisation de structures sanitaires et scolaires dans les zones d'exploitation.

Le dynamisme noté dans tous les domaines économiques a été possible grâce à une politique de promotion de l'investissement perspicace et en phase avec les exigences de la compétitivité. Ainsi, le bilan se passe de commentaire :

- Création de 4.500 entreprises de septembre 2013 au 31 juillet 2014 ;
- Agrément de 54 projets au Code des investissements ;
- 64 autorisations d'implantation attribuées dans les secteurs de l'hydrocarbure, de fabrique d'explosifs à usage civil et de l'industrie ;
- 997 enregistrements de sociétés dans les domaines du BTP, de l'immobilier, du tourisme, de l'urbanisme ;
- Agrément au schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO de 06 produits de 03 entreprises maliennes ;
- Organisation des missions de suivi de 106 entreprises maliennes.



Commerce : prendre en charge le souci du consommateur

Améliorer le pouvoir d'achat du consommateur demeure plus que jamais une des priorités du nouveau régime. En dépit des difficultés réelles liées aux aléas du commerce international, des mesures allant dans le sens de la préservation des acquis sociaux ont été prises tout au long de l'année :

- Adoption en Conseil des Ministres de la loi pour la protection du consommateur ; des textes de création des services régionaux et subrégionaux du commerce et de la concurrence, en élargissant la représentation de la Direction nationale au niveau des communes et groupes de communes dans les régions ;
- Surveillance du marché pour stabiliser les prix des produits de 1ère nécessité ;
- Contrôle et vérification de la qualité des produits alimentaires et pétroliers. 106.695.000 FCFA d'amendes ont été recouvrées par l'État ;
- Mise en œuvre de la phase 3 du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (PACD). A Kayes et Mopti,

334 commerçants détaillants ont été financés à hauteur de 167.000.000 FCFA dont 75.000.000 FCFA pour 151 femmes, 180 commerçants à Gao financés à hauteur de 90.000.000 FCFA et 141 à Tombouctou pour 70.500.000 FCFA ;

- Dans le cadre de l'appui à l'amélioration de la qualité des produits pour l'exportation : la filière mangue, 10.000 ha de vergers de manguiers ont bénéficié de traitement phytosanitaire ; 3 séchoirs de transformation pour des groupements de femmes ;
- Les travaux d'aménagement et de plantation de 10.000 ha de gomme arabique destinée à l'exportation ont commencé ;
- Mise en place de cadres de concertation spécifiques notamment avec les bouchers, les éleveurs de bétail, les importateurs de gaz domestique, les déguerpis, etc. ;
- Construction du laboratoire de métrologie ;
- 52.000.000 FCFA obtenus pour l'acquisition d'équipements de matériel roulant et d'étalons ;
- 600.000.000 FCFA ont été octroyés pour la prévention et la lutte contre les incendies dans les marchés.

Foncier et logement

Le Foncier est l'un des nombreux domaines dans lesquels les Maliens sont en attente de changements majeurs. Dans ce sens, il était important de restaurer l'autorité de l'État, en annulant toute décision contraire à la loi et à l'éthique.

Ainsi le Gouvernement a procédé, entre autres, à l'annulation des arrêtés d'autorisation d'occupation temporaire du domaine aéroportuaire de Bamako-Senou, qui avaient été irrégulièrement adoptés. Mais pour couper court à toute spéculation sur le dos des populations, c'est une véritable stratégie de long terme qui a été enclenchée, avec le processus de création d'un cadastre national et informatisé.

Dans le domaine du logement, le Gouvernement a démarré la viabilisation et la construction de 1922 logements sociaux à Bamako et dans les régions, pour un coût de près de 22 milliards de F CFA.

Par ailleurs, l'installation en cours d'une nouvelle cimenterie à Dio, par des investisseurs marocains, s'accompagnera dans les prochains mois du lancement de nouveaux programmes de logements sociaux.

Vers l'autosuffisance alimentaire

Parmi les priorités du Président de la République figure le projet « Dounkafa », pour permettre à chaque Malien de manger à sa faim.



L'autosuffisance alimentaire est largement à la portée du Mali grâce à ses ressources hydrauliques et foncières (à condition de s'y engager avec volontarisme). Dans cette perspective, beaucoup de réalisations ont été notées. Depuis septembre 2013, 12.000 hectares ont été aménagés, cela entre en droite ligne avec l'ambition du Programme Gouvernemental d'Aménagement (PGA), dont l'objectif est de 100.000 hectares pour la période 2013-2018.

On retiendra aussi le lancement des travaux d'aménagement du périmètre rizicole à maîtrise totale de l'eau de Sarantomo sur 984 hectares, lancés par le Président de la République IBK en février 2014.

On rappelle, dans le cadre de l'exécution du Programme National d'Irrigation de Proximité (PNIP), le lancement par le Premier ministre, en juin 2014, de l'aménagement de 2.440 ha, de la construction de 100 km de pistes rurales et de 37 micro-barrages piscicoles dans les régions de Koulikoro et Sikasso.

Le projet est financé par l'UE et la KfW, à hauteur de 15 milliards.

De même, le Chef du Gouvernement, Moussa Mara, a procédé à l'inauguration, le 27 juin 2014, d'un Pôle de conditionnement de la mangue et de la pomme de terre à Sikasso (2 milliards d'investissements) pour une capacité de stockage de 300 tonnes.

Un autre acquis important s'insère dans cette dynamique, à savoir la réalisation d'un Pôle de conditionnement de l'échalote et de la pomme de terre à Niono (900 millions d'investissements), pour une capacité de stockage de 300 tonnes.

Productions agro-sylvo-pastorales à la hausse

La production de céréales prévue pour la campagne 2014-2015 est de 8.674.000 tonnes et de 600.000 tonnes de coton graines, soit des augmentations respectives de 51% et 36%.

La production de poisson en 2014 est estimée à 123.500 tonnes, dont 3.500 tonnes de production aquacole. En un an, 274 étangs piscicoles, 22 cages flottantes et 6 viviers ont été construits dans les régions de Ségou, Koulikoro, Tombouctou, Mopti, Gao et District de Bamako.

Femmes et planification: indicateurs crédibles pour un développement durable

La prise en charge efficace des préoccupations de la population constitue un axe programmatique pour le nouveau pouvoir. La protection des couches vulnérables va ainsi de paire avec une politique globale d'encadrement efficient du projet de développement qui passe par une planification à long terme.

Plus forte représentation des femmes dans la vie publique

La protection de la famille malienne bénéficie d'une attention particulière du Président IBK. Au cours de la première année de son mandat, des avancées significatives ont été obtenues dans ce domaine.

Tout d'abord à travers une politique d'accroissement de la représentativité des femmes dans les postes électifs et nominatifs au niveau local et national :

- Assistance technique et matérielle directe aux femmes retenues sur les listes de candidatures aux législatives de 2013, aux prochaines élections locales et présidentielle de 2018. 30 femmes candidates potentielles ont été formées sur le positionnement sur la liste de candidatures ;
- Loi instituant des mesures pour augmenter la représentation des femmes dans les fonctions nominatives et électives est adoptée en Conseil des Ministres : quota de 33% ;
- Mise en place des coordinations genre et élections ;

Les femmes pour résoudre la crise

Le Gouvernement a aussi œuvré au renforcement de la participation des femmes aux processus de résolution des conflits, de médiation et de consolidation de la paix. Des séminaires de sensibilisation ont été organisés, avec la participation de 300 femmes, et participation effective au processus d'Alger. Un soutien durable à l'entrepreneuriat dans les zones rurales et urbaines a été apporté : 58 groupements de femmes de Douentza, Tombouctou, Gao et Kidal ont reçu des équipements dans le domaine du maraîchage/agriculture et transformation des produits.

• Mise en place du projet « Excellence au Féminin » à Bamako, Ségou, Mopti et Nioro, pour promouvoir

l'éducation des filles.

• Intensification des campagnes de sensibilisation et d'éducation en vue d'enrayer les violences basées sur le Genre et les pratiques néfastes à l'intégrité et à la santé des femmes et des jeunes filles. Tenue d'ateliers d'information et de sensibilisation sur « Femmes et VIH/Sida, Paix et Sécurité », sur l'excision, le mariage précoce.

• Promotion d'un cadre juridique favorable au développement de la famille : élaboration et mise en œuvre d'un programme de promotion du placement familial et de l'adoption nationale, 185 enfants adoptables ont été identifiés dans les différentes structures d'accueil et 196 dossiers en instances identifiés.

• Création d'un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant : acquisition de 6 manèges fonctionnels pour le parc d'attraction de la Cité des enfants.

Planification à long terme

La politique du développement social de manière générale doit être sous tendue par une stratégie de planification à long terme qui agrège dans un projet fédérateur, dynamique et intégré, les perspectives d'émancipation des différents segments de la société. C'est dans cette optique que le gouvernement a pris date avec les actions suivantes :

- Organisation de la Journée Nationale de la Prospective au Mali avec plus de 300 représentants, pour réfléchir sur l'avenir du Mali post-crise ;
- Réalisation d'études sur le cadre législatif et réglementaire de l'aménagement du territoire ;
- Journée Mondiale de la Population célébrée le 11 juillet 2014 avec comme thème « Investir dans la Jeunesse » ;
- Élaboration de plusieurs projets de textes dont ceux relatifs à la création du Fonds National de Développement de la Statistique ;
- Publication de bulletins dont le bulletin annuel des statistiques du commerce extérieur de 2013, de rapports d'analyses des données de la population et de l'habitat.

Une réponse vigoureuse à la demande sociale

Dans le domaine énergétique comme dans celui de l'assainissement, la demande sociale est pressante dans un contexte caractérisé par une démographie galopante.

L'énergie à tout prix

Face à la problématique du déficit chronique de l'énergie, des mesures hardies ont été prises. L'élaboration et l'adoption du plan de redressement de la situation financière et opérationnelle du secteur de l'électricité pour la période 2014-2020 dans le périmètre concédé à EDM SA visent, afin de soulager le budget de l'État, la fin, en 2018, de la subvention accordée à EDM SA.

Pour atteindre cet objectif, la poursuite des opérations de réhabilitation et de renforcement des capacités de production, des réseaux de transport, de répartition et de distribution d'électricité s'avère nécessaire. Dans ce sens, des travaux d'éclairage public par système solaire ont été lancés dans certaines villes, à savoir Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

De même, l'approvisionnement régulier en combustible des centrales thermiques est un élément central de la stratégie gouvernementale.

L'augmentation du quota d'EDM SA sur l'interconnexion entre la Côte d'Ivoire et le Mali (15 MW pour 2014), la promotion de l'électrification en milieu rural avec la signature de l'accord de financement avec IDA pour l'électrification de 50 localités, le développement des sources d'énergies renouvelables sont à logger dans les acquis annuels de la nouvelle alternance. Huit localités du Mali vont bénéficier de l'installation d'équipements solaires dans le cadre du PODERE de l'UEMOA.

D'autres réalisations ont été notées pour combler les déficits en divers endroits du territoire :

- Partenariat public/privé qui a permis la plantation de 11.000 ha de Jatropha et l'installation de 5 groupes électrogènes à bicarburant dans les localités de Foh, Missirikoro, Nampassao, Koualé et Narena ;
- Réalisation de centrales hybrides (champs solaires photovoltaïques associés à des groupes thermiques

diesel), notamment les centrales de Koro et Bankass mises en service et inaugurées par le Président de la République en février 2014 ;



- Inauguration du barrage de Felou et lancement des travaux de celui de Gouina par le Président de la République en décembre 2013, ainsi que développement des projets hydroélectriques de Kenié et Markala ;
- Formation du personnel du secteur.

Une desserte en eau améliorée dans les villes et les campagnes

Quant à l'amélioration de l'accès à l'eau potable de manière durable et équitable, son ambitieux programme se décline en réalisations tangibles :

- 883 nouveaux ouvrages ont été réalisés, dont 514 forages équipés de pompes à motricité humaine, 39 puits modernes, 22 puits citernes, et 224 bornes fontaines ;
- 352 ouvrages ont été réhabilités.

En attendant le démarrage des travaux de la station de Kabala prévus en 2015, deux stations de potabilisation d'eau à Missabougou et Kalabancoro d'une capacité de production cumulée de 30.500 m³ par jour ont été réceptionnées en plus de la réalisation de 28 km de réseau, facilitant ainsi l'accès à l'eau potable pour plus de 250.000 de nos concitoyens dans ces localités.

Santé : une attention toute particulière

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement s'est atelé à la réhabilitation des établissements sanitaires des régions du Nord (Tombouctou, Gao) et des centres de

santé de référence, ainsi qu'à la relance des activités de santé dans ces établissements. Il est à noter aussi l'extension de la couverture sanitaire, notamment par l'inauguration du nouvel hôpital Sominé Dolo en février 2014.

La lutte contre les pandémies n'est pas en reste. Le test du VIH/SIDA a été effectué sur 61 119 poches de sang, et le traitement a concerné 50 335 patients. Quant au paludisme, la distribution gratuite de 1 585 629 moustiquaires a contribué à le contenir.

Mise en œuvre de la politique pharmaceutique par la dotation des structures de santé.

Renforcement de la capacité du personnel à travers la formation de 217 cadres dans différents domaines de la santé.

Des mesures vigoureuses pour contrer le virus Ebola

Le Gouvernement malien a mis en place un dispositif conforme au Règlement Sanitaire International (RSI-2005), dont l'objectif est de prévenir la propagation internationale des maladies, s'en protéger, la maîtriser et y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elle présente pour la santé publique en évitant de créer des entraves inutiles au trafic et au commerce internationaux».

Se référant au RSI-2005, aux facteurs socio-économiques et compte tenu de la porosité des frontières, le Gouvernement a décidé de renforcer les mesures de contrôle sanitaire aux frontières plutôt que de les fermer.

Renforcement de la surveillance épidémiologique:

1. Diffusion de directives techniques aux services de santé
2. Mise en place du dispositif de contrôle sanitaire, aux points d'entrée dans les localités suivantes :
 - District de Bamako : Aéroport de Bamako-Sénou (4 caméras thermiques ont été notamment installées) et Gares routières Djikoroni-para, Sébénikoro, Sénou poste.
 - Région de Koulikoro : Kangaba, Kourémalé, Koflatié, Tombola ;
 - Région de Kayes : Kéniéba, Mahinamine ;
 - Région de Sikasso : Sélingué, Fingouana, Yanfolila, Bado ;
3. Les postes de contrôle sanitaires sont tenus par du personnel socio sanitaire détaché et installé auprès des postes de contrôle routier. Ils procèdent au contrôle systématique des passagers, à la recherche de cas suspects ;
4. Mise en place d'unités d'isolement à l'écart des habitations pour recevoir d'éventuels cas suspects ;
5. Des visites de supervision régulière sont organisées par le niveau central et régional ;

6. En cas de suspicion, l'Équipe d'Intervention Rapide (EIR) mobilise les spécialistes pour effectuer les prélèvements et assurer l'isolement du patient.

Pour mettre en œuvre ces mesures, le Gouvernement a très rapidement activé le Comité de Coordination de la prévention et de la prise en charge de la fièvre Ebola, présidé par le Ministre de la Santé et de l'hygiène publique, qui se réunit toutes les 48h, et les Comités permanents de gestion des épidémies aux niveaux régional et local (Kayes, Koulikoro, Sikasso et le District de Bamako), qui se réunissent chaque semaine.

Depuis la déclaration de l'épidémie en Guinée à début septembre 2014, ce dispositif a permis :

1. de détecter 18 cas suspects, tous testés négatifs au laboratoire de référence du SEREFO/NIH de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS), et
2. d'identifier et de suivre les contacts.

Bien que le Mali n'ait pas enregistré de cas confirmé de fièvre hémorragique à virus Ebola, l'épidémie de fièvre Ebola reste une menace. La situation est suivie de très près par le Gouvernement de la République du Mali, qui a mobilisé à ce stade plus de 356 millions de F CFA pour contrer la menace. Des actions de plaidoyer se mettent en place pour mobiliser d'autres fonds auprès des partenaires.

Le Gouvernement informe régulièrement la population dans le cadre d'une campagne de communication et de sensibilisation.

Humanitaire : leadership malien assumé

Depuis l'installation du premier Gouvernement d'IBK, le Mali a réellement pris le leadership dans la gestion des questions humanitaires, avec l'appui des ONG et partenaires multilatéraux. Par exemple, pour contrer l'insécurité alimentaire, plus de 3000 tonnes de céréales sont pré-positionnées dans les régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal pour les familles vulnérables de retour d'exil. La confiance rétablie a entraîné le retour de 50% des personnes déplacées internes, sur la base du volontariat. Par ailleurs, le Gouvernement a porté assistance aux 210 rescapés du naufrage de Koubi (Konna) et aux 12.127 personnes victimes des inondations dans le District de Bamako en 2013. Concernant les Maliens de l'extérieur, le ministère en engagé une action vigoureuse, qui a permis de rapatrier plusieurs milliers de Maliens de Centrafrique, et ce pour un coût de 900 millions de F CFA. Aucune perte malienne n'a été enregistrée dans ce conflit.

Désenclavement du territoire

Les débuts du gouvernement dans les domaines des infrastructures laissent apparaître une détermination méthodique pour cette mission cruciale et fondamentale.

Équiper un pays, désenclaver son territoire et transporter les hommes et leurs biens, voilà un tryptique de base qu'il faut maîtriser pour prétendre à l'émergence. En face de cette vision, l'exécutif gouvernemental a fait de la question des infrastructures l'élément central du développement. Fort de cela, l'accélération des réalisations dans le domaine de l'équipement et du transport a été encouragée au plus haut niveau. C'est ainsi qu'en l'espace d'une année, plusieurs chantiers ont vu le jour. On peut en citer : les travaux d'aménagement de la voie d'accès au quai-bac de Falémé et du tronçon Kéniéba-Fadoukou-Faléa de la RN2 sur 85 km (réalisés), les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la section urbaine de la RN5, du pont de Woyowayanko au Point Y à la sortie de Sébénikoro (4,5 km) (réception provisoire annoncée), la construction du pont de Bagouko avec 90 emplois de 6 mois créés et les travaux d'aménagement en 2x3 voies du Boulevard du 22 octobre 1946, 2x2 voies de la Corniche et renforcement de l'Avenue du 05 septembre à Bamako (3,9 km), exécutés à 65%.

Cap sur la route

D'autres travaux méritent d'être soulignés dans ce secteur : la phase 1 de l'autoroute Bamako-Ségou (211 km) -163 km bitumés, 1 pont terminé et 107 dalots exécutés, les travaux de construction de la route de Banamba-Touba (13,6 km) - réception provisoire annoncée, le lancement du redémarrage des travaux des routes Léré-Niafouké (121 km), Goma Coura-Léré (165 km), Niafouké-Tombouctou et Diré-Goundam (198 km), les travaux de bitumage de la voie d'accès à la Cité Universitaire de Kabala. S'y ajoutent, en voie d'accès, 5,350 km de route revêtue, voie intérieure, revêtement de 2,6 km, éclairage du mur de clôture de la zone de sûreté de l'Aéroport international de Bamako-Sénou. Les préparatifs en vue de la mise en service du pesage des postes de péage Hérémakono,

Zegoua et Koury en septembre 2014 et la poursuite de l'exécution des travaux d'entretien routier du programme 2013 pour un linéaire totalisant 10.374 km de routes avec un coût global de 9.533.247.612 FCFA démontrent les bonnes intentions du gouvernement héritées de la crise politico-sécuritaire.

L'achèvement des travaux d'entretien périodique de la RN1, tronçon de 235 km, Sandaré-Kayes-Diboli, ainsi que la poursuite des travaux de construction des routes en terre Badougou-Toukoto-Bafoulabé de 155 km et Bandiagara-Douentza de 155 km, financés par l'IDA vont dans la même direction.

La mise en œuvre du programme d'entretien routier avec l'approche HIMO qui a permis la création de 7.000 emplois, la réception provisoire des travaux de construction de magasins, terre-pleins, bureaux, logements et des entrepôts maliens en Guinée et Mauritanie et la construction de la Brigade de Transport Aérien de Mopti enrichissent un tableau positif malgré le contexte difficile.

L'État a alloué 30 milliards à la COMANAV pour l'acquisition de 3 bateaux à faible tirant d'eau.

La formation de 950 chauffeurs et conducteurs routiers sur la sécurité routière et le secourisme, et la poursuite du programme de pluies provoquées dans le domaine de la météorologie méritent aussi d'être mentionnés.



Promotion du **nouveau visage** du Mali

Malgré des années de crise, le Mali éternel reste solidement assis sur ses fondamentaux civilisationnels. C'est à la préservation de cette richesse ancestrale que s'est attelé une année durant le nouveau régime.



Sur le plan culturel, l'accent est mis sur la réhabilitation et la construction des mausolées et biens culturels détruits, la restauration et la numérisation des manuscrits, le renforcement des capacités, les actions de sensibilisation et la lutte contre le trafic illicite.

Aussi, la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire adapté notamment les projets de Décret portant Statut de l'artiste, la mise en place du Fonds d'Aide à la création cinématographique, le classement de certains monuments et sites historiques dans le Patrimoine culturel national (Église de Mandiakuy et Traité de Nango), font partie des mesures prises.

Le plan d'actions pour la réhabilitation du Patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali, est amorcé avec les missions d'évaluation.

S'agissant de la lutte contre la piraterie, 72.056 supports d'œuvres contrefaits ont été saisis, 9 personnes condamnées à 6 mois d'emprisonnement.

L'organisation du concours Découverte Jeunes Talents « Sogoma Dolo », édition 2014 et la reprise des jeudis musicaux avec 30 concerts organisés reflètent également un bilan fort reluisant d'une année dynamique. Par ailleurs, on retiendra que les fondamentaux culturels constituent la meilleure source d'attraction des visiteurs étrangers.



Pour booster le secteur touristique, le gouvernement a pris des mesures idoines : Adoption en Conseil des ministres des projets de lois portant création d'une Direction Nationale du Tourisme et de l'Hôtellerie, d'une Agence de Promotion du Tourisme, Opérationnalisation de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme (IAT) et du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT), Élaboration des Statuts types des Villages Artisanaux et des Maisons des Artisans appartenant à l'État.

La poursuite de la construction des sièges de la Direction Nationale de l'Artisanat, de la Chambre de Métiers des artisans de Djenné, des Villages artisanaux des régions de Mopti et Sikasso, en plus du Centre d'Appui à la transformation artisanale du coton à Ségou et du Centre des ressources artisanales de la Commune II du District de Bamako entrent en droite ligne de cette volonté du gouvernement.

La restructuration de l'Office Malien du Tourisme (OMATHO), l'octroi d'agrément à des établissements d'hébergement (18), établissement d'animation, agences de voyages, l'identification et l'aménagement de 4 sites touristiques : Siby, Sékoro (Ségou), Chameau accroupi de Shô (Koulikoro) et le Circuit dans le pays Mandé (Ouélésébougou-Massigui-Dioila) sont les meilleurs témoignages de l'engagement du nouveau pouvoir.

Enfin, au cours de l'année, notre pays a participé à plusieurs salons internationaux pour promouvoir le nouveau visage du Mali post-crise.

Timbuktu Renaissance

Une association américaine dénommée Groupe d'action « Timbuktu Renaissance » ambitionne d'impulser le grand réveil de la ville historique des 333 saints à travers un développement économique basé sur la culture. Les autorités coutumières et les érudits de la ville sainte, ainsi que le Président de la République, s'en sont fortement enthousiasmés, entraînant une forte campagne de promotion orchestrée à l'occasion du Sommet US-Afrique. Dans l'immédiat, le projet « Timbuktu Renaissance » entend mettre en place une Fondation pour fédérer l'ensemble des projets de relance économique en cours dans la région en général, et dans la ville sainte en particulier. D'autres objectifs du groupe visent la digitalisation des anciens manuscrits, le retour au Festival du désert, l'ouverture d'un centre de couture et la promotion de la destination Tombouctou auprès des touristes occidentaux.

Pour une jeunesse patriotique et sportive

Le rétablissement du Service National des Jeunes (SNJ) par le Conseil des Ministres du 4 juin 2014, dans le cadre de la formation citoyenne des jeunes et de leur mobilisation pour les causes de la défense nationale, est l'exemple typique de la volonté du Gouvernement de donner toute sa place à la jeunesse dans l'œuvre de redressement national.



La jeunesse malienne sera sollicitée dans les prochaines années pour des missions hautement civiques et patriotiques, ce qui est conforme à la création d'un département en charge de la construction citoyenne. Au mois d'août, les vacances citoyennes ont été organisées, permettant aux jeunes du Mali de connaître les régions du pays, et d'apporter leur contribution dans le cadre de projets citoyens : environnement, assainissement, reconstruction...

Dans le domaine du sport, la victoire de l'équipe nationale cadette fille à la compétition « Afrobasket » qui s'est tenue au Mozambique du 26 juin au 04 juillet 2014 et la médaille d'or de l'équipe de tennis au circuit africain ITF/CAT des jeunes d'Afrique de l'Ouest, à Dakar (21-27 juin 2014), constituent des succès annonciateurs du renouveau sportif malien pour la réalisation duquel le gouvernement mettra les moyens nécessaires.

Dialogue social

sur fond d'initiatives

La finalisation du programme de promotion du travail décent, le lancement du processus de relecture du Code du travail et la reprise des négociations avec les partenaires sociaux des différents secteurs font partie des mesures qui sont à créditer dans le bilan du nouveau régime.

Par ailleurs, l'adoption d'une nouvelle Convention collective dans le secteur des officines privées de pharmacie, l'organisation des concours professionnels, et l'intégration des contractuels confirment la volonté du Gouvernement de s'engager résolument dans les réformes.

Dans le cadre du dialogue social, la mise en œuvre du procès-verbal de 2011 s'est traduite par une incidence financière de près de 17 milliards de Francs CFA prise en charge par le budget national de l'exercice 2014. Parallèlement, les revendications non encore totalement éteintes (5 sur 17), dont la satisfaction s'inscrit dans un processus, ont été prises en charge dans le programme de travail gouvernemental qui prend fin le 31 décembre 2014. Il va sans dire que le Gouvernement reste ouvert au dialogue avec les centrales syndicales.

Communication,

un secteur en voie de maturation

Le Gouvernement a entrepris la réforme profonde du secteur de la communication, qui passe par l'adoption en septembre d'une stratégie de communication gouvernementale devant servir de feuille de route.

Ensuite, l'installation du Service d'Information Gouvernemental (SIG), un instrument d'exécution de la stratégie, sera effective à compter d'octobre 2014. Constitué d'une équipe multidisciplinaire de professionnels aguerris, le SIG aura pour mission de coordonner la communication gouvernementale, de la rendre plus proactive, cohérente, au Mali comme à l'étranger afin de mieux expliquer les actions et la politique conduites par les autorités.

Troisième étape : la réforme des médias publics. Une vaste réforme de l'ORTM (télévisions et radios) et du journal L'Essor est en cours, afin de doter le Mali d'un

puissant pôle d'information, d'éducation et de divertissement, dont les contenus devront être en phase avec les attentes du public.

Dans le domaine législatif, le Gouvernement a adopté une ordonnance portant création de la Haute autorité de la Communication (HAC), un régulateur dont le rôle sera de mieux encadrer le secteur, en toute indépendance, pour éviter les dérives, et favoriser la professionnalisation des médias. Pour compléter ce dispositif, la loi sur la presse et la loi sur la publicité, en cours de finalisation, seront bientôt présentées à l'Assemblée nationale.

L'ouverture de l'école supérieure de journalisme à la rentrée 2014 viendra parachever les instruments pour renforcer les compétences des journalistes.

Perspectives 2015,

accélération et amplification des réformes

Après une année consacrée à la stabilisation du Mali et à la normalisation dans de nombreux domaines, le Président Ibrahim Boubacar KÉITA et son Gouvernement entament une seconde phase du mandat de cinq ans confié par le Peuple malien. C'est la phase de l'accélération et de l'amplification des chantiers, pour transformer le Mali et assurer le bonheur des Maliens.

Les objectifs assignés par le Chef de l'État sont clairs : faire la paix et assurer la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du territoire, ce qui passe par la signature d'un accord de paix définitif, dans le cadre du processus d'Alger, selon le chronogramme établi. Une fois la paix obtenue, cet épisode triste de l'histoire du Mali pourra se transformer en opportunité pour rebâtir sur de nouvelles bases, et amorcer le véritable décollage économique et social de la Nation.

Le second objectif est la relance économique, afin que le Mali atteigne des taux de croissance soutenus permettant de créer des emplois pour la jeunesse dans les secteurs productifs. Pour stimuler cette croissance, une stratégie robuste et ambitieuse se met en œuvre. Elle s'appuie sur les grands chantiers initiés par l'État, conformément à la politique de grands travaux du Président de la République. De nombreux projets sont à l'étude, ou en phase de recherche active de financements : le chemin de fer Bamako-Conakry, le pont sur le fleuve Niger à Ségou, les ports secs (Sikasso, Kayes, Nara, Narena et Gao), les centrales solaires, le 4ème pont de Bamako, le Complexe numérique de Bamako, les logements sociaux, ainsi que des routes sur l'ensemble du territoire. Ces grands travaux permettront de booster le secteur stratégique du BTP, entraînant ainsi un effet d'emballement dans toute l'économie. L'autre secteur clef est l'agriculture, qui dès 2015 représentera 15% du budget national, conformément à la volonté du Président de la République, pour mettre en œuvre

le programme d'aménagement de 100 000 hectares, opérationnaliser le fonds national d'appui à l'agriculture, et mettre en place les agropoles.

Le secteur minier sera aussi stimulé pour générer des emplois à travers la mise en œuvre du plan de diversification de la production minière, l'adoption d'un nouveau code pétrolier, et la création de l'École africaine des mines.

Quant à l'industrie, outre la relance de certaines filières en difficulté, elle verra le démarrage de nombreux projets créateurs d'emplois, notamment la construction d'une cimenterie à Mayel (Nioro du Sahel), l'ouverture de celle de Dio (Groupe CIMAF), ainsi que la réalisation du projet sucrier de Markala, ou encore la mise en place des zones économiques spéciales.

Dans cette seconde phase du mandat, les secteurs sociaux ne seront pas en reste. Une attention toute particulière sera apportée à l'éducation et à la formation professionnelle (programme décennal de 314 milliards), afin de garantir toutes les conditions d'employabilité de la jeunesse malienne, que le Président de la République a désignée comme priorité de son mandat. Les couches les plus défavorisées seront accompagnées à travers une politique sanitaire, humanitaire et sociale volontariste, dans les villes, comme en milieu rural.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION